

# LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Les personnels d'encadrement et les acteurs et actrices des ressources humaines sont des relais indispensables à la mise en œuvre d'une politique inclusive. Leur formation à la compréhension des enjeux et stéréotypes liés aux handicaps visibles et invisibles est un outil pour permettre un meilleur accompagnement des personnes concernées.

15% des personnes interrogées rapportent avoir été déjà témoins au travail d'une discrimination ou d'un harcèlement discriminatoire lié au handicap.

Ce module permet de connaître les sources d'information en matière de handicap, l'offre de services du FIFFP et les dispositifs de conventionnement, afin que les personnels d'encadrement et les RH puissent jouer au mieux leur rôle.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la notion de handicap, connaître les différentes typologies de handicap et leurs conséquences.
- Identifier les sources d'information et mobiliser les acteurs concernés pour s'informer sur les situations de handicap et leurs conséquences sur la vie au travail.
- Connaître les textes légaux.
- Connaître l'offre de services du FIFHP et les dispositifs de conventionnement ainsi que leurs modalités de mobilisation.

## INFORMATIONS PRATIQUES



**Public cible :**  
personnels d'encadrement ;  
acteurs des ressources humaines



**Durée :**  
3h00



**Prérequis :**  
avoir suivi le module en ligne  
"Handicap au travail"



**Modalité :** présentiel  
Autres modalités : classe  
virtuelle, théâtre-forum



**Nombre de stagiaires :** 15  
Autres modalités : 15 à 30  
stagiaires, 30 à 500 stagiaires

**Lieux possibles de réalisation de la formation**  
Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

## LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es des handicaps visibles et invisibles, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



## AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

**1. Réactivation des connaissances issues du module "Handicap au travail"**

**2. Cadre légal : les points clés à maîtriser**  
Focus sur la notion d'aménagement raisonnable

**3. Cartographie des sources d'information : les documents clés de la fonction publique**  
Associations, institutions, guides pratiques existants

**4. Les orientations nationales et le FIFHP**  
Rappel du rôle des référent·e handicap

**5. Connaître les dispositifs de conventionnement**  
Conditions, les étapes et les avantages d'un conventionnement

**6. Accueillir un·e agent·e en situation de handicap et identifier ses besoins**  
Mises en situation pratiques

Conclusion et évaluation